

Pourquoi une supplique à Mgr Léonard?

Author : Riposte Catholique

Categories : [Episcopats locaux](#)

Date : 9 mars 2010

J'ai évoqué récemment la supplique à Mgr Léonard lancés par nos amis de Riposte catholique pour la défense du mariage chrétien contre les parodies sacrilèges du RP Germain Dufour (que vous pouvez

toujours signer [ici](#)). Un lecteur m'a fait remarquer que

l'archevêque de Malines-Bruxelles n'avait rien à voir avec cette "cérémonie" célébrée par un capucin dans un autre diocèse.

En théorie, c'est certes vrai.

Mais, en cas de défaillance de l'autorité épiscopale (et nous sommes hélas! bien contraints de dire que nous sommes dans ce cas), c'est au métropolitain qu'il revient d'agir pour la sauvegarde de

la foi catholique.

Le canon 436 §1 déclare en effet:

"§ 1. Dans les diocèses suffragants, il revient au Métropolitain:

1. de veiller à ce que la foi et le discipline ecclésiastique soient soigneusement observées et, s'il y a

des abus, d'en informer le Pontife Romain;"

J'ignore si les rédacteurs de Riposte catholique pensaient à ce texte en lançant leur supplique, mais il est certain en tout cas que Mgr Léonard est bien le recours légitime des fidèles désorientés par ce scandale.